

Sommaire de l'aide financière

La politique d'Atrium Health, Advocate Health Care, Aurora Health Care et leurs filiales (collectivement Advocate Health) consiste à fournir une aide financière aux patients qui en ont besoin et à veiller à ce qu'Advocate Health respecte les réglementations fédérales et nationales relatives à l'aide financière. Conformément à la loi, Advocate Health fournira toujours les traitements nécessaires aux patients admis dans un service d'urgence hospitalier, sans égard à leur capacité de payer. Les patients éligibles à l'aide financière ne seront jamais redevables de montants supérieurs aux montants généralement facturés (AGB) à un patient assuré. Advocate Health utilise la méthode de rétrospection pour calculer les AGB. Pour de plus amples informations sur le calcul des AGB, veuillez contacter le service à la clientèle.

Éligibilité à l'aide financière

L'aide financière est disponible pour les résidents permanents de l'Illinois, du Wisconsin, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Géorgie et de l'Alabama qui ont été traités dans un hôpital ou un centre de soins d'Atrium Health, d'Advocate Health Care ou d'Aurora Health Care. L'éligibilité est déterminée sur la base du revenu total du ménage comparé au seuil fédéral de pauvreté (FPL). Les patients* dont le revenu du ménage est inférieur ou égal à 300 % du FPL reçoivent 100 % de l'aide financière.

Dans certains États, les patients inscrits à certains programmes d'aide fédéraux ou d'État, ou qui répondent à d'autres critères non liés au revenu, peuvent bénéficier d'une aide financière à 100 % pour laquelle aucune inscription n'est nécessaire. Pour plus de détails sur le processus et les États qui participent à ce programme, veuillez consulter notre politique d'aide financière.

*Les patients non assurés peuvent être interviewés par les défenseurs ou conseillers financiers pour déterminer leur éligibilité à d'autres options de couverture (p. ex., Medicaid). Les patients doivent coopérer pleinement tout au long du processus de recherche d'autres options de couverture auxquelles ils peuvent prétendre avant d'être pris en considération pour une aide financière.

Atrium Health : les patients dont le revenu du ménage est entre 301 et 400 % du FPL peuvent recevoir une aide financière partielle.

Illinois uniquement : conformément à la loi de l'Illinois sur la réduction des frais hospitaliers accordées aux patients non assurés (Hospital Uninsured Patient Discount Act (210 ILCS 89/1) (HUPDA)), les patients non assurés dont le revenu est entre 301 et 600 % du FPL peuvent être en droit de recevoir une aide financière partielle sous forme de réduction. Le montant maximum pouvant être facturé au cours d'une période de 12 mois à un patient éligible non assuré pour la prestation de soins de santé dans un hôpital est de 20 % du revenu familial du patient.

Détermination du score de l'aide financière (score FAS)

Le score FAS est établi selon un processus automatisé d'examen des comptes à faible solde en vue d'octroyer une aide financière aux résidents non assurés du Wisconsin, de l'Illinois, des Carolines du Nord et du Sud, de Géorgie et de l'Alabama. L'éligibilité est basée sur les informations d'un fournisseur tiers indiquant que le patient vit dans la pauvreté. Les patients détenteurs d'un tel compte recevront 100 % de l'aide financière et ne sont pas tenus de déposer une demande. Les patients jugés inéligibles aux services hospitaliers ambulatoires recevront un avis indiquant que le compte a été jugé inéligible et décrivant la marche à suivre pour introduire une demande de réexamen.

Comment introduire une demande

Les patients peuvent télécharger un formulaire d'inscription sur les sites Web suivants et l'envoyer par courrier. Les patients peuvent appeler le service à la clientèle pour demander l'envoi d'un formulaire par courrier ; ils peuvent également le recevoir en personne au guichet d'admission de l'hôpital.

Illinois – Advocate Health Care : <http://www.advocatehealth.com/financialassistance>

Wisconsin – Aurora Health Care : <http://www.aurorahealthcare.org/patients-visitors/billing-payment/financial-assistance>

Atrium Health : <https://atriumhealth.org/for-patients-visitors/financial-assistance>

Les patients d'Atrium Health peuvent introduire leur demande par téléphone, sur une tablette ou un ordinateur depuis le portail d'inscription.

La politique, le formulaire d'inscription et d'autres documents concernant l'aide financière sont disponibles sur les sites Web susmentionnés.

Autres programmes

Tous les patients non assurés bénéficieront d'une réduction 'non assurés' de 50 % sur tous les tarifs de soins médicaux nécessaires. La réduction 'non assurés' est appliquée automatiquement, sans action du patient pour recevoir cette réduction.

Les patients qui sont des résidents permanents de l'Illinois, du Wisconsin, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Géorgie et de l'Alabama et qui ne remplissent pas les critères d'aide financière ou qui ne sont pas éligibles à d'autres couvertures médicales peuvent bénéficier d'une réduction pour difficultés financières. Les patients dont le solde dû après tous les paiements d'assurance ou de tiers est au moins égal à 10 % du revenu total du ménage peuvent avoir droit à une réduction. Pour obtenir des informations sur la réduction pour difficultés financières, les patients peuvent appeler le service à la clientèle après réception de leur première facture.

Informations de contact

Wisconsin – Aurora Health Care

Téléphone: 1-800-326-2250

Courrier:

Aurora Health Care Financial Assistance
P.O. Box 909996
Milwaukee, WI 53209-0996

Illinois – Advocate Health Care

Téléphone: 847-795-2300

Courrier:

Advocate Health Care Financial Assistance
P.O. Box 3039
Oak Brook, IL 60522-9908

Atrium Health

Téléphone: 704-512-7171 ou

844-440-6536

Courrier:

Atrium Health Business Office
ATTN: Coverage Assistance Services
P.O. Box 32861
Charlotte, NC 28232-2861